(N°. 7.) (1827.)

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 50 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'imprimerie du Journal. Les insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

Du MERCREDI, *24 Janvier* 1827.

ILES IONIENNES.

Zante, 11 décembre.

Les braves Ruméliotes triomphent partout. A leur aspect, les ennemis, saisis de terreur, ont pris la fuite sans la moindre résistance, abandonnant leur camp à la discrétion des Hellènes. Le siège d'Athènes est entièrement levé, et les Turcs se sont retirés à une grande distance, après avoir perdu beaucoup de monde et de munitions. Dès lors Caraïscaki s'est dirigé, avec plusieurs autres chefs grecs, vers la Livadie. Il est entré à Dobrenna (dans la province de Thèbes), et a enlevé le dépôt de munitions de bouche et de guerre qu'y avait établi Chiutachi. Déjà il s'est porté à Dadi (port de la Livadie), où il s'est également emparé d'un autre dépôt considérable. Tout annonce que Caraïscaki, dans sa marche sur la Grèce occidentale, obtiendra autant de gloire et de succès que devant Athènes, dont la délivrance est due à sa valeur.

Les Turcs sont extrêmement étonnés de voir éclater une nouvelle révolution dans presque toute la Grèce occidentale. Nous avons appris aujourd'hui avec certitude que Chiutachi, craignant les effets de ce nouvel enthousiasme, s'est retiré à Zeitouni. Ibrahim est actuellement à Modon, il a embarqué sur 7 bâtimens tous les Albanais et la plus grande partie des Turcs-Moréotes, et les a envoyés à Prévésa, déclarant qu'il ne voulait plus de ces gens-là parmi ses troupes. Cette mesure a été occasionnée par les divisions qui se sont manifestées dans la forteresse, et à la suite desquelles plus de 600 individus ont péri.

Une corvette égyptienne, séparée du reste de l'escadre turque, nous a confirmé que cette escadre a été dispersée par une tempête, que 60 bâtimens seulement sont arrivés à Navarin, qu'on ignorait encore le sort des autres. Le capitaine ajoute que celle-ci était composée de 90 voiles, mais qu'elle n'avait pas de troupes à bord.

Une frégate égyptienne, destinée pour l'île de Rhodes, a été rencontrée par l'amiral grec Sacturis, qui croisait dans ces parages avec 7 bâtimens grecs Après un combat très-vif cette frégate a dû se rendre.

ANGLETERRE.

Londres, le 15 janvier.

L'horison politique est toujours chargé de nuages. La tempête paraît sur le point éclater, et l'on ne doute pas que la guerre ne soit bientôt déclarée à l'Espagne Il y a lieu d'espérer qu'elle ne s'étendra pas davantage. Cependant on continue à lancer des insinuations contre la conduite du gouvernement français. On lit aujourd'hui dans le *Sun* le passage suivant :

« Une explication devient de jour en jour plus nécessaire, car nous remarquons dans les branches militaires et navales du gouvernement français une activité qui tend beaucoup à confirmer les soupçons que nous n'avons pas hésité à manifester, relativement à la conduite de la France, dans sa politique envers l'Espagne. »

— Les nouvelles qui nous arrivent de l'Amérique mérid. sur l'exploitation des mines sont, pour ainsi dire, alternativement mauvaises et favorables ; voici à ce sujet les derniers avis reçus de cette contrée : » La réouverture des travaux dans les mines du Potosi et de la Paz a causé beaucoup de joie aux habitans, particulièrement à la classe ouvrière qui trouve maintenant de l'emploi. La compagnie exploite en ce moment neuf des principales mines ; les travaux sont en pleine activité et les profits considérables. L'expérience journalière prouve combien sont riches et abondantes les mines de Potosi, et il y a maintenant certitude qu'à très-peu de frais, et avant qu'il soit deux ans, elles deviendront d'une importance extrême pour les actionnaires et l'Angleterre en général.

— La gazette du gouvernement de Lima a publié le décret suivant :

S. Bolivar, libérateur de la Colombie et du Pérou, considérant:

1°. Que je dois retourner à Colombie, qui m'appelle ;

2°. Que le decret du souverain congrès péruvien, en date du 10 fév. 1825, m'autorise à me nommer un substitut dans le suprême commandement de la république ;

Je décrète :

1°. Le grand-maréchal don Andrea Santa-Cruz et les ministres me remplaceront dans le pouvoir suprême de la république.

2°. Le vice-président du conseil du gouvernement sera élu par le sort parmi les membres dudit conseil, s'il y a nécessité.

3°. Le président du conseil nommera un ministre aux départemens de la guerre et de la marine.

4°. Le conseil du gouvernement convoquera le corps législatif pour le mois de septembre de l'année prochaine.

5°. Le secrétaire-général est chargé de communiquer ce décret à tous ceux qu'il regarde et de le faire exécuter.

Donné au quartier général de Lima, le 1 septembre 1826.

SIMON BOLIVAR.

Du 16. — La vente de l'indigo à l'hôtel des Indes orientales a commencé aujourd'hui. Il y a 7,000 caisses à vendre ; on en porte la valeur à 600,000 liv. La vente durera à peu près 15 j. Ce matin, 350 caises ont été vendues. Les prix sont plus hauts que ceux d'oct. dernier ; l'augmentation est de 1 1/2 à 2 sh. 4 pences par liv. Les caisses vendues sont principalement pour l'exportation.

FRANCE.

Paris, le 18 janvier.

Par ordonnance rendue sur le rapport de M. le garde des sceaux, la nomination de M. de Villemain, maître des requêtes au conseil d'état, est révoquée.

Par décision du roi, M. Michaud, de l'académie française, ne fait plus partie des lecteurs de S. M.

Par arrêté de M. le ministre de l'intérieur, en date de ce jour, M. Lacretelle a été révoqué de ses fonctions de censeur dramatique.

— MM. de Châteaubriand et Villemain se sont réunis chez M. Lacretelle pour rédiger le projet de la supplique au roi.

L'académie française a vu avec étonnement M. le marquis de la Place, qui la présidait en qualité de directeur, quitter le fauteuil et abdiquer, en quelque sorte, ses fonctions, à la fin de la séance d'hier. (*Journal du Commerce.*)

— Un convoi d'artillerie destiné pour la place de Collioure (Pyrénées-Orientales), est parti de Perpignan le 29 décembre dernier ; un second convoi est parti de cette ville pour la même destination le 2 janvier ; un semblable convoi partira ainsi de deux en deux jours jusqu'à la fin de l'expédition de 286 barils de poudre de guerre destinée pour Collioure. Ces convois sont escortés par des soldats du train et un détachement d'artillerie.

— On affirme que le roi de Bavière a fait faire de nouvelles démarches très-instantes pour obtenir l'exécution des traités qui lui assurent la possession du Palatinat, concédé et garanti à la Bavière par les monarques signataires de la paix de Paris. C'est à cet effet, ajoute-t-on, que le roi, d'ailleurs mécontent des procédés du cabinet de Vienne, cherche à se rapprocher de la Russie, qui, depuis la mort de l'empereur Alexandre et de sa

veuve l'impératrice Elisabeth, née princesse de Bade, n'a plus d'intérêt de famille qui le fasse intervenir en faveur de la maison régnante de Bade.

Du 19. — Une ordonnance a fixé au 1^er^. août l'ouverture d'une nouvelle exposition générale d'objets d'art et d'industrie.

— A l'occasion de la mort du célèbre Henri Vander Noot, annoncée par les papiers belges, un journal signale la bévue biographique suivante commise à l'égard de ce personnage :

« On lit dans la *Biographie des contemporains*, publiée par MM. Arnault, Jouy et Jay, que M. Vander Noot mourut en 1817, d'une manière fort tragique : les véridiques biographes assurent qu'il fut dévoré par les chiens qui gardaient sa maison de campagne. Le célèbre vieillard a pu s'amuser long-temps de cette bévue, d'autant plus extraordinaire, qu'en 1818, un des principaux signataires de ce recueil historique habitait encore Bruxelles, et qu'à cette époque on voyait souvent M. Vander Noot, arrivé à pied de la campagne, parcourir les promenades et les rues de la ville, où il était généralement connu. »

Il y a eu séance, le 19, à la chambre des députés. Elle a prononcé le renvoi à la commission chargée de l'examen du projet de loi sur la destruction de la liberté de la presse, 1°d'une pétition d'un électeur de Senlis (Oise), tendant à demander le rejet de la loi comme contenant *des dispositions qui rendent l'imprimeur et le libraire chargés d'un ouvrage, responsables avec l'éditeur et l'auteur ;* 2°d'une multitude de pétitions sur le même objet, présentées par les ouvriers, compositeurs, imprimeurs et fondeurs de presque toutes les imprimeries de la capitale.

LES ON DIT DE LA CHAMBRE DES PAIRS.

La chambre des pairs vient d'acquérir de nouveaux titres à la reconnaissance nationale. La discussion, commencée hier sur l'excellent rapport de M. le comte Portalis au sujet de la pétition de M. de Montlosier, a été reprise aujourd'hui, et a occupé la chambre jusqu'à près de six heures et demie. S'il faut en croire les bruits qui circulent ce soir dans Paris, les débats ont été du plus grand intérêt.

L'ordre du jour ayant la priorité, quelques pairs ont demandé qu'on allât de suite au scrutin secret, qui a donné, selon le bulletin que nous rapportons ci-après, une majorité de 40 voix contre l'ordre du jour ; c'est-à-dire, 113 voix contre et 73 pour.

On a voté ensuite par assis et levé sur les conclusions du rapporteur, qui tendent à renvoyer à M. le président du conseil la partie de la pétition où M. de Montlosier réclame l'exécution des lois du royaume contre les jésuites ; cette proposition a été adoptée à une grande majorité.

L'issue de cette discussion a été à peine connue dans Paris qu'elle y a causé une véritable joie, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit accueillie avec plus de satisfaction encore dans les départemens où le joug du jésuitisme est beaucoup moins supportable que dans la capitale.

Le ministère est furieux de ce résultat ; M. de Peyronnet et M. Frayssinous sont d'accord que la majorité des pairs ne vaut pas mieux que les académiciens et la magistrature ; les congrégations demandent à grands cris une mesure qui mette fin à un tel scandale : elles ont dressé une liste de nouveaux pairs dont elles exigent la nomination, pour faire passer la loi de *justice et d'amour*. Une fois cette loi passée, les jésuites pourront se moquer des pétitions, des renvois prononcés par les chambres, des lois du royaume et de la chambre des pairs elle-même.

PORTUGAL.

Lisbonne, 3 *janvier*.

Les troupes anglaises ont commencé à débarquer le 1^er^., et douze vaisseaux de ligne, plusieurs frégates et beaucoup de transports sont entrés dans le Tage. Les insurgés rétrogradent sur tous les points, et les constitutionnels ont établi des garnisons à Evaramonte, Estremos, Portalègre et Santa-Combadoa.

— Le pavillon britannique flotte maintenant dans le Tage sur une trentaine de vaisseaux et sur une quantité prodigieuse de navires de transport.

C'est avant-hier que les troupes débarquèrent et furent passées en revue par le général en chef sir Henri Clinton ; après quoi elles allèrent prendre possession des quartiers qu'on leur avaient assignés. Les musiques des régimens jouaient des airs portugais. Le peuple était dans l'enthousiasme ; des balcons on jetait des fleurs ; enfin on ne finirait jamais si on voulait entrer dans le détail des fêtes qui eurent lieu à l'occasion du débarquement des troupes anglaises. Il est décidé aujourd'hui que l'armée portugaise va être organisée d'après un nouveau mode ; qu'elle va être entièrement refondue, et le maréchal Beresford vient d'en être nommé le commandant en chef. On parle beaucoup des prétentions, ou pour mieux dire, des réclamations de l'Angleterre envers l'Espagne ; elles sont d'une nature telle que la guerre est inévitable, à moins que la France ne veuille servir de caution à Ferdinand VII, ce qui serait un grand malheur pour elle.

Dans ce moment on signale en mer douze voiles anglaises.

(*Indicateur.*)

PAYS-BAS.

Ypres, 13 *janvier*.

S. M. notre auguste monarque vient de rendre à la liberté, à la littérature, M. le chevalier L. Wolff, rédacteur de nos divers journaux, prote d'imprimerie, auteur dont les poésies ne sont pas sans mérite. L'arrêté bienfaisant du roi, qui le grâcie de 43 mois de captivité, est une suite du premier bienfait de S. M., qui avait daigné lui faire remise de l'amende de 3000 fr. prononcée contre lui M. de Wolff avait été jugé correctionnellement, par défaut, et sur ses pourvois respectifs, en appel et en cassation, la sentence des premiers juges avait été confirmée.

Bruxelles, 17 *janvier*.

Les journaux de Batavia jusqu'au 23 août ne contiennent rien d'important.

Par arrêté de S. Exc. le commissaire-général, du 19 août 1826, l'administration des finances à Batavia est supprimée, et ses fonctions sont réunies à celles du résident à Batavia.

Par arrêté du 21 août, la direction des forêts, du sel, et l'inspection des postes sont supprimées.

Par divers autres arrêtés, les traitemens des fonctionnaires publics sont diminués.

Le vieux sultan de Djocjocarta a été reçu en audience solennelle, le 17 août, par S. Exc. le commissaire-général ; après cette cérémonie le sultan a été réintégré dans ses fonctions.

Du 20. — Nous apprenons que MM. les desservant et vicaire à Ixelles, s'étant refusés de procéder à l'enterrement de M. Lecointe-Puyravaux, dit de Chazais, Français réfugié, décédé en ladite commune, l'autorité a fait faire, le 17 de ce mois, l'inhumation au cimetière ordinaire, en exécution de l'arrêté du 23 prairial an XII.

— S. Exc. le gouverneur de la Flandre orientale donne avis que de fauses pièces de 25 cts. sont mises en circulation. Elles sont faciles à reconnaître par leur couleur de plomb, et en outre, elles sont plus épaisses que les pièces véritables.

Du 21. — On assure que le projet de loi sur l'organisation judiciaire sera présenté à la 2^e^ chambre des états-généraux, mercredi, 24 de ce mois, et l'on ajoute que, suivant ce projet, une cour provinciale serait instituée à Anvers. Quant au siège de la haute-cour, il paraît qu'il ne sera indiqué que plus tard et laissé à la détermination de S. M.

— Henri-Charles-Nicolas Van der Noot, vient de mourir, à l'âge de 97 ans, dans sa terre de Strombeck. Son nom est lié à l'histoire des troubles du Brabant.

— Nous avons la satisfaction d'annoncer qu'on a reçu le 19 à Amsterdam, des rapports particuliers, mais sûrs, d'où il conste, d'après une lettre du cap^ne^ Van Dalen à son épouse à Alkmaar, que le vaisseau *Waterloo* est arrivé en bon état dans la rade des Dunes (Angleterre).

Du 22. — L'article suivant est emprunté au *Constitutionnel des Pays-Bas* qui a paru ce matin :

« Il paraît certain que le vaisseau le *Waterloo* a également fait naufrage à l'une des embouchures de l'Ems. On espère sauver les troupes et l'équipage. S. A. R le prince Frédéric, qui a reçu hier matin cette déplorable nouvelle, est partie dans l'après-midi pour la Hollande. »

Le paragraphe ci-dessous de la *Gazette de Harlem*, permet d'espérer que ce fait ne se confirmera point : « On assure que d'après des rapports positifs, le vaisseau *Waterloo*, capitaine Dalen, également chargé de troupes pour Batavia, a été vu à la hauteur de *Hollands-end*, naviguant en bon état. »

— Voici quelques détails sur les circonstances relatives à la perte du *Wassenaar :* « Ayant appareillé le 12 par un vent favorable, on gagna autant que possible le large ; de sorte que lorsque l'ouragan commença à s'élever, on se trouvait à une distance considérable de la côte. Mais le dimanche, vers quatre heures du matin, la violence et la continuité du vent ayant successivement brisé les garnitures en fer des haubans du grand

mât, il tomba et entraîna une partie du grément des mâts de hune et de misaine, et on fut obligé de le couper pour s'en débarrasser. On essaya de mouiller, mais les cables se rompirent ; c'est alors que le vaisseau, devenu le jouet des vagues et de l'ouragan, fut, le mardi, à la pointe du jour, poussé sur les bas fonds, à une lieue et demie au nord d'Egmond. Dès les premiers chocs, le fond de cale se remplit d'eau, et 60 à 70 personnes s'y trouvant surprises, y ont péri.

On tira le canon de détresse et on essaya de porter à terre le bout d'une corde, attaché à un baril, mais sans y réussir; une autre tentative du lieutenant Muntz pour parvenir à une communication avec la terre, manqua également, et a probablement causé la mort de cet officier. Plusieurs des naufragés sont arrivés à terre au moyen du grand canot et de deux chaloupes, sans cependant pouvoir parvenir à y apporter un bout de corde. Le canot de sauvetage, essaya, comme on sait, infructueusement de traverser les brisans, mais il recueillit plusieurs hommes qui dans leur empressement de terrir avaient trop tôt sauté hors des embarcations. Les naufragés attendirent pendant toute la journée du matin que quelques barques de pêcheurs qui étaient en grand nombre sur la plage d'Egmond, vinssent les prendre.

Ce ne fut que dans la nuit du mardi au mercredi que M. Kiap-Hellingman, contrôleur des impositions à Alckmaar, parvint, non sans peine, à jetter l'ancre au vent du vaisseau, et au moyen d'un bout de corde il sauva autant de personnes que sa barque pouvait en contenir. Une seconde tentative avec le canot de sauvetage, pour traverser les brisans, fut également infructueuse, ce qui détermina M. Hellingman à pousser sa barque aussi près que possible de la plage, où des voitures allèrent prendre les hommes qu'il ramenait.

D'autres barques, sorties du Texel, ayant chacune à bord un officier de marine, sont successivement parvenues, dans la journée de mercredi, à délivrer les hommes qui restaient sur le vaisseau. Le vent s'étant calmé, la carcasse est restée plus longtems sans se briser, qu'on avait lieu de le croire, de manière que, jusqu'au 18, on a pu y aller et venir avec des barques, et, à ce qu'on dit, sauver quelques objets. Les hommes ramenés par les barques du Texel ont été répartis à bord des stationnaires *Zeeland* et *Willem I;* les autres sont partis pour Alkmaar, où ils sont soignés par l'autorité locale, ensuite de l'invitation de S. Exc. le Gouverneur.

S. A. R. le prince Fréderic a donné les ordres nécessaires pour faire de nouveau rassembler à Harlem tous les hommes composant le bataillon embarqué sur le *Wassenaar*. On ne saurait encore dire au juste le nombre d'hommes qui, lors du naufrage du vaisseau, ont été noyés, ou qui dans la nuit du mardi au mercredi ont péri à bord de froid ou d'inanition, ou en voulant se sauver à terre. Cependant il ne doit guère se monter à plus de cent. Il y a tout lieu de croire que le lieutenant Muntz est le seul des officiers de marine qui ait péri, et que tous les officiers des troupes de terre ont été sauvés.

Amsterdam, 18 *janvier*.

Jusqu'aujourd'hui à midi on n'avait encore reçu aux bureaux de la marine rien d'officiel relativement au vaisseau le *Wassenaar*, destiné pour les Indes orientales. Un habitant d'Egmond-sur-mer, d'où il est parti hier assez tard, avait apporté à ces bureaux la nouvelle satisfaisante que tout l'équipage, sauf 40 à 60 hommes, avait été sauvé; de sorte que si on peut ajouter foi au rapport de cet homme, comme on en a toute raison, le nombre de ceux qui ont péri ne s'éleverait point à cent.

(*Amsterdamsche courant*).

La Haye, 18 *janvier*.

On a reçu aujourd'hui la triste assurance que le vaisseau de S. M. le *Wassenaar*, sorti le 12 du Texel, avait, par suite de violentes tempêtes, échoué le 15 à Egmond, après avoir perdu ses mâts. Aussitôt toutes les mesures possibles ont été prises par l'autorité locale, puissamment secondée par les pêcheurs d'Egmond. MM. le gouverneur de la Nord-Hollande, le directeur commandant de la marine du département en chef du Zuiderzée et le sous directeur de la marine à Niewe-Diep, se sont portés sur les lieux, afin de secourir, autant qu'il serait en leur puissance, le vaisseau, l'équipage et les troupes expéditionnaires qui étaient à bord. On acquit bientôt la certitude qu'il n'y avait rien à sauver du corps du navire et tous les efforts furent dirigés pour sauver les hommes qui le montaient. Le dévouement plus qu'humain des pêcheurs d'Egmond excités par l'exemple des autorités, ne fut point inutile. Les rapports qu'on vient de recevoir annoncent qu'on est parvenu à mettre à terre la plus grande partie des troupes et de l'équipage, sans qu'on puisse pourtant indiquer encore le nombre des victimes que quelques personnes portent de 120 à 140.

Le gouverneur de Nord-Hollande a sur-le-champ donné les ordres nécessaires pour pourvoir aux besoins des naufragés transis de froid et épuisés par la fatigue.

Rien n'a pu être sauvé du vaisseau ni de la cargaison, et comme le premier était ouvert de tous côtés on s'attendait à le voir s'en aller par morceaux à la haute marée.

Le capitaine du vaisseau, Spengler, est parmi ceux qui sont sauvés ; on n'a pas encore de notions exactes sur les officiers qui ont échappé au danger.

Nous apprenons que S. Exc. le ministre de la marine et des colonies est parti ce matin pour Egmond où il avait déjà envoyé le directeur de la marine Lantscheer, immédiatement après la réception de ces nouvelles.

D'après un avis arrivé aujourd'hui, le vaisseau *le Zélandais* cap. Lucas. était sorti le 12 des Dunes et avait doublé à 4 heures du soir le *Sud-Foreland*, se dirigeant vers le canal avec le vent Nord Ouest. (*Staats-courant.*)

La Haye, 18 *janvier*.

Le gouverneur de la Hollande méridionale a fait construire sur la plage des baraques de bois pour y mettre à l'abri les malheureux naufragés. Le ministre de la marine qui s'est rendu sur les lieux, est accompagné de M. Tengbergen; l'amiral Kuvel s'y est rendu pareillement d'Amsterdam. On assurait cet après-midi, que le vaisseau était entièrement brisé.

De tous côtés on a reçu ici des nouvelles désastreuses sur les effets de la tempête du 14.

On mande de Zerikzee, en date du 16, que l'état des digues de la Zélande a été très-menaçant en quelques endroits. Le dommage qu'elles ont éprouvé est considérable, et l'eau a pénétré entr'autres à Zerikzee jusqu'aux maisons des deux ports.

On mande de Grœningue que l'ouragan s'est également fait sentir de la manière la plus violente, et qu'on y a vu un éclair accompagné d'un coup de tonnerre dont le bruit ressemblait à celui d'un coup de canon. Toutefois, on n'avait pas appris qu'il fût arrivé des malheurs aux digues ou ailleurs.

(*'s Gravenh.-courant*)

Voici ce que dit une lettre de Douvres, du 13, au sujet de l'annonce d'hier, que le *Zélandais* avait été vu à la hauteur de ces parages : « Le vaisseau de la marine royale des Pays-Bas *de Zeeuw* (*le Zélandais*), se rendant à Batavia, ayant à bord 800 hommes de troupes et un nombre extraordinaire de passagers, outre l'équipage, en tout 1400 personnes, a passé hier le détroit. (On se rappelle que c'est le même bâtiment qui a touché sur le *Kentisch-Knock*, et a ensuite relâché aux Dunes. Il est donc à présumer que ce vaisseau n'a essuyé que très-peu ou point de dommage, puisqu'il a pu se remettre en mer le 12, après quatre jours seulement de relâche.)

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Luxembourg, *le* 24 *janvier* 1827.

Le bruit circule dans la ville, qu'un ermite est venu fixer sa demeure dans les rochers qui dominent les ruines de Mansfeld. Nous avons en vain cherché à nous procurer des renseignemens positifs sur cet homme qui, depuis quelques jours, excite la curiosité générale; mais nous n'avons pu rien découvrir de certain à son égard. C'est, dit-on, un vieillard d'un aspect vénérable, et qui a conservé toute la vigueur de la jeunesse. Une longue barbe blanche tombe sur sa poitrine; son visage, naturellement triste, s'anime quelquefois d'une joie maligne, et ses yeux brillent d'un feu soudain; ses traits sont tout à-la-fois sévères et caustiques. Il est revêtu d'une robe brune, serrée à la ceinture par une corde grossière. Le matin, on l'entend élever sa voix vers le ciel; et le soir, lorsque les hauts rochers du parc commencent à se confondre avec les ombres de la nuit, on l'aperçoit marcher à pas précipités, comme s'il était agité d'une passion violente. Plusieurs personnes nous ont assuré l'avoir vu à cette heure. Sa taille élevée, disaient-elles, se balançant sur ces hauteurs, au milieu des ombres naissantes, et se dessinant sur l'horizon déjà rembruni, lui donnait une grandeur surnaturelle. Il a l'habitude d'écrire sur des feuilles de papier les réflexions qu'il a faites dans la journée, et de les abandonner ensuite au vent. D'autres personnes nous ont dit, mais sans oser l'assurer, qu'elles avaient vu ce même homme entrer dans

plusieurs maisons de la ville, dans les lieux publics, dans les temples, se promener dans les rues, interroger les passans, et disparaître presque tout-à-coup.

Nous ne manquerons pas de prendre des informations plus exactes sur ce mystérieux personnage, et d'en instruire nos lecteurs, et la police même, si le cas paraissait l'exiger.

— Le 17 de ce mois, vers deux heures après midi, un incendie a éclaté dans le village de Noire-Fontaine, commune des Hayons; les maisons des nommés J.-J. Denis, François Penning et de la veuve de J.-B. Billaux, ont été la proie des flammes. Tout le mobilier a été brûlé; on n'a pu sauver que les bestiaux. On présume que le feu a pris dans la cheminée d'une de ces maisons.

— Le 20 de ce mois, à sept heures du soir, un incendie s'est manifesté, avec la plus grande violence, dans la cheminée de la maison d'un marchand, place Saint-Arnould, à Bouillon. Après une demi-heure de secours distribués avec zèle par les soins de M. le bourgmestre, l'on s'est rendu maître du feu. La garnison nationale a fait preuve d'un grand dévouement dans cette circonstance, et son commandant s'est acquis les plus grands éloges.

— Depuis quinze à vingt jours, le sieur H., commis-chef de l'administration des droits d'entrée et de sortie et accises, à Grewenmacher, était absent avec son épouse et sa servante, lorsqu'à son retour, le 7 de ce mois, il s'aperçut que sa demeure avait été visitée par des voleurs qui ont dévalisé les armoires, enfoncé la porte de la cave et soustrait la majeure partie du mobilier. Après plusieurs visites domicilèires, le bourgmestre, assisté de la maréchaussée, parvint à découvrir quelques-uns des objets volés et à arrêter l'individu soupçonné de ce crime, dans sa propre maison, pendant la visite domiciliaire; c'est le nommé Fr. Schuh, charretier. Il est déposé dans la maison d'arrêt et la justice informe sur cette affaire.

— Le 20 de ce mois, entre six et sept heures du soir, un ouvrier menuisier, a été assailli à coups de sabre, par des militaires, dans la rue de l'Arsenal; ce malheureux a eu le crâne fracturé.

— Pendant la semaine dernière, deux énormes sangliers ont été tués dans le Baumbusch.

— C'est par erreur que nous avons donné comme extraites du *Constitutionnel des Pays-Bas*, les observations sur la liberté de la presse contenues dans le n°. 4 de ce journal, sous la rubrique de Bruxelles; ces observations, aussi judicieuses que bien écrites, appartiennent à *l'Indépendant. Suum cuique.*

ÉCOLES PRIMAIRES.

A une époque où l'on fait, dans notre province, de si grands efforts pour l'amélioration de l'instruction primaire, et où des éloges unanimes sont décernés par l'opinion publique à l'administration qui protège et soutient cet élan général vers le perfectionnement moral de la génération qui nous succède, il nous a semblé utile d'examiner *les faits*, particulièrement en ce qui concerne la ville de Luxembourg, et de juger les résultats acquis, par une comparaison statistique de ce qui existe et de ce qui a existé depuis dix ans. Voici ce que nous avons obtenu.

En 1817, le nombre d'enfans fréquentant les écoles primaires était de 759; en 1820, il s'est élevé à 947; en 1821, à 1057; en 1824, à 1178; en 1825, à 1210; en 1826, à 1181; en 1827, au mois de janvier, il s'élève à 1222.

D'après le recensement de la population, fait en janvier 1826, elle était de 9,967 ames; ainsi, eu égard à la population, le nombre d'enfans qui fréquentent, aujourd'hui, les écoles élémentaires, est environ d'un sur neuf individus, habitans de la ville.

Au mois de septembre 1826, la ville possédait dix-sept écoles: dix pour les garçons, sept pour les filles; une (gratuite) pour les garçons pauvres; une (gratuite) pour les filles pauvres. Ces écoles recevaient 660 enfans mâles, et 551 du sexe féminin. Sur ce nombre, la part des écoles pour les pauvres était de 200 garçons et de 253 filles.

D'après la nouvelle organisation, les écoles ont été divisées en trois degrés. Les enfans qui, en septembre 1826, ont fréquenté le degré inférieur, sont au nombre de 320; ceux du deuxième degré sont à 280; ceux du troisième, à 99. — L'école moyenne des filles avait, à la même époque, 29 élèves; total, 1181, ainsi qu'il a été dit plus haut.

L'école moyenne des garçons n'est pas encore organisée; cet établissement paraît être subordonné à celui d'une école modèle permanente pour les instituteurs. Le conseil d'administration de la société d'encouragement a soumis, depuis long-temps, au gouvernement, un projet tendant à la création de cette importante branche d'enseignement, projet qui embrasse, à la fois, l'acquisition ou l'appropriation de localités convenables, et la distribution du système même de l'enseignement. La résolution à intervenir sur cet objet de haute importance ne peut tarder à être connue; elle aura pour effet immédiat de mettre un terme à la réorganisation annuelle de l'école trimestrielle où les instituteurs du Grand-Duché viennent s'instruire dans les connaissances théoriques et pratiques de leur profession.

On voit, par ce qui précède, que jamais les écoles primaires de la ville de Luxembourg n'ont été fréquentées par un aussi grand nombre de sujets des deux sexes, et que, dans peu de localités, soit dans le royaume, soit à l'étranger, une population de moins de dix mille ames n'envoie autant d'enfans dans les institutions qu'ils doivent, de toute nécessité, suivre, à peine de croupir dans l'ignorance et de rester en dehors des progrès de la civilisation.

AFFICHES, ANNONCES ET AVIS DIVERS.

Vente d'un corps de biens.

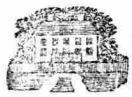

Jeudi, 8 février 1827, 9 heures du matin, à la requête de monsieur Grupont, propriétaire, demeurant à Neuf-Château, il sera, devant Me. Motté, notaire, résidant audit lieu, procédé à la vente par enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, d'un corps de biens situé au village de Gérimont, commune de Tillet, canton de Sibret, consistant 1°. en un corps de logis, granges, écuries, remise, bergerie et cour; 2°. en deux enclos attenant à la maison, d'un rapport annuel d'environ vingt à trente mille livres des Pays-Bas de foin; 3°. en une grande quantité de champs labourables et fauchables, en bon état de culture; 4°. en haies et prairies, et 5°. en cinquante bonniers de terres à sart. Le tout formant un beau et vaste corps d'exploitation.

L'amateur pourra, avant le jour fixé pour la vente, traiter de gré à gré avec Me. Motté, dans l'étude duquel le cahier des charges se trouve déposé en lecture.

La vente aura lieu à Gérimont, à plusieurs années de crédit.

Le soussigné, juge-commissaire de la faillite de Giles Nitschké, cidevant marchand-orfèvre à Luxembourg, prévient les créanciers de ladite faillite que le tribunal de première instance siégeant en matière de commerce, a, par jugement du 22 janvier courant, fixé un délai de deux mois, à courir à dater de l'insertion de la présente annonce dans la feuille publique, durant lequel ces créanciers devront présenter leurs titres de créance à l'effet d'être vérifiés, et ce conformément à l'article 551 du code de commerce. Luxembourg, le 24 janvier 1827. Bochkoltz.

Den 2ten Februar 1827, um zwei Uhr des Nachmittags, in der Schreibstube des unterschriebenen Notars, wird Michel Namur zwei aneinander in hiesiger Stadt gelegene Wohnhäuser, machend den Eck von der Beaumonts- und Kapuziner-Gasse, in zwei Loosen, freiwillig versteigern lassen.

Luxemburg, den 23ten Januar 1827. J. P. Huberty, Not.

AVIS AU PUBLIC.

Le sieur Plaideau fils ainé, fabricant de tabac, à Menin, prévient MM. les consommateurs qu'il fabrique le véritable tabac en poudre rapé, d'après le procédé de Mrs Robillard et compagnie de Paris, de même que celui de la Civette du Palais royal, et tabacs de carottes, St.-Vincent, St.-Omer, Paris, Hollande, Dunkerque, Virginie à fumer, Hollande, Porto-Rico, Canaster, Maryland, etc., Rôles à chiquer, Cigarres, Havanne, Maryland, et Tures parfumés.

Qu'à compter de ce jour, on en trouvera aux prix les plus modérés, chez Mr. *Fischer-Garnier*, en cette ville, et dans tous ses dépôts, tant en Belgique, qu'en Hollande, Bavière, Prusse et Allemagne.

Luxembourg, le 23 janvier 1827.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de reprendre son état de ferblantier. Il continuera, comme autrefois, à confectionner et à vendre tous objets en plomb, tôle, zinc et ferblanc. Il promet de servir promptement et aux prix les plus modérés.

A. Cary, Marché-aux-Fruits, n°. 494, à Luxembourg.

A LUXEMBOURG, DE L'IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.